

Aide aux devoirs

Règlement intérieur

Année scolaire 2020/2021

La ville de Porcheville assure sous sa responsabilité l'organisation de l'aide aux devoirs à l'école élémentaire.

Conformément à la décision du conseil municipal, le tarif forfaitaire sera de 80€/an (même pour une séance par semaine).

Organisation générale

L'aide aux devoirs est confiée aux **enseignants volontaires**.

Elle se déroule dans les locaux scolaires, après la classe de 16h30 à 17h30 (prévoir un goûter), **sur 25 semaines**.

Elle est ouverte deux soirs par semaine : lundi et jeudi, à tous les élèves d'élémentaire **qui sont inscrits, en fonction des places disponibles**.

Même en cas de présence à une seule séance par semaine l'intégralité de la somme sera due.

Début de l'aide le 2/11/2020. Arrêt de l'aide le 03/06/2021.

Inscriptions

Elles sont faites du 01/10/20 au 14/10/20 auprès de l'école, selon les places disponibles, et selon l'ordre d'arrivée.

L'inscription est annuelle, sans désinscription possible.

L'inscription ne deviendra définitive qu'après confirmation de l'école.

L'inscription est un engagement annuel. Le règlement de 80€ s'effectuera jusqu'au 18/12/2020 auprès du service scolaire de la mairie de Porcheville.

Inscription en cours d'année : **pas de tarification au prorata**, inscription en mairie, **selon les places disponibles**.

Demande de résiliation d'inscription

Pas de désinscription possible.

Aucun remboursement en cours d'année ne sera fait, sauf en cas de force majeure (déménagement, ...) : faire une demande écrite au maire.

Matériel : un cahier de brouillon + du matériel d'écriture

Exclusion

En cas de non paiement dans les délais d'échéance au 18/12/20, une procédure d'exclusion pourra être mise en place et votre enfant ne pourra plus bénéficier de cette prestation.

Accueil périscolaire

Si votre enfant reste après 17h30 il doit être inscrit en accueil du soir 1 et/ou accueil du soir 2, via le portail famille. Conformément au règlement intérieur, toute présence en accueil du soir 1 sans inscription sera majorée de 50%.

Bulletin d'inscription : Aide aux devoirs 2020/2021

Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Classe	
Nom de l'enseignant	
Adresse	
Téléphone portable	

- A 17h30 mon enfant peut partir seul
 A 17h30 mon enfant est susceptible d'aller à l'accueil du soir (*selon les inscriptions du portail famille*)
 A 17h30 mon enfant peut partir avec :

Nom / Prénom	Téléphone

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les modalités.

Date : →Signature



Objet : Aide aux devoirs 2020/2021

Réservé à l'administration :

- Validation de votre demande
 Refus inscription tardive

Votre enfant est inscrit à l'aide aux devoirs les lundis et jeudis.

Nom :
 Adresse :
 CP/ ville : 78440
 Porcheville
 Tampon :

Début de l'aide le 2/11/2020 Si votre enfant reste après 17h30 il doit être inscrit en accueil du soir 1 et/ou accueil du soir 2, via le portail famille.